

Avec le vote électronique, les électeurs ne sont pas en mesure de surveiller les élections.

Avec un vote papier, l'électeur maîtrise son bulletin de vote et les assesseurs ne sont pas obligés de faire confiance à des ordinateurs dont ils ne contrôlent pas le fonctionnement.

Il n'y a pas d'élection démocratique sans contrôle démocratique, c'est-à-dire par les citoyens électeurs !

Agissez, faites savoir que vous refusez ce mode de scrutin !

Pour une Ethique du Vote Automatisé

<http://www.poueva.be/>

Tél : 02 672.38.89